CAN Obligations de sociétés VPI75/100 (SP1)

30 septembre 2026

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe partout dans le monde par l'intermédiaire du Fonds en gestion commune d'obligations de sociétés VPI. Le 8 mai 2026 ou aux environs de cette date, le nom de ce fonds est passé de Revenu fixe multisectoriel mondial à Obligations de sociétés VPI, le fonds sous-jacent est passé du Fonds en gestion commune d'obligations multisectorielles mondiales T. Rowe Price au Fonds en gestion commune d'obligations de sociétés VPI, et Gestion de placements Canso ltée a pris en charge la gestion du portefeuille, qui relevait auparavant de T. Rowe Price (Canada), Inc. Avec ce changement, la cote de risque est passée de faible à modéré à faible. Les rendements obtenus avant les dates précitées étaient ceux réalisés par le gestionnaire précédent avec son objectif de placement propre.

Catégorie de fonds
Revenu fixe de sociétés mondiales

Date de création
11 mai 2020

Ratio des frais de gestion (RFG)*
2,23 %
(31 décembre 2024)

Gestion du fonds
Gestion de placements Canso ltée

Ce fonds vous convient-il?

- Toute personne qui investit à moyen et à long terme, qui est à la recherche de potentiel de revenu en intérêts dans son portefeuille et qui est prête à assumer un niveau de risque faible.
- Comme le fonds souscrit des obligations provenant de partout dans le monde, l'évolution des taux d'intérêt et des taux de change entre les devises a une incidence sur sa valeur.

COTE DE RISQUE

FAIBLE | MODÉRÉ | ÉLEVÉ

Dans quoi le fonds investit-il? (au 31 juillet 2026)



Répartition de l'actif (%)

Obligations Domestiques	85,3
Obligations Étrangères	8,8
Espèces et équivalents	4,2
Actions canadiennes	1,5
Autres	0,2



Répartition géographique (%)

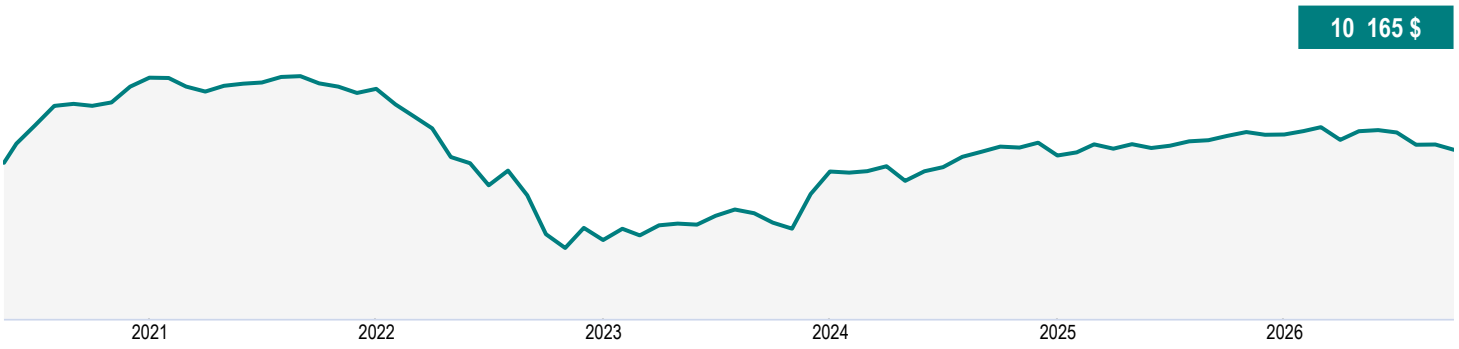
Canada	91,2
États-Unis	8,8



Répartition sectorielle (%)

Revenu fixe	94,0
Espèces et quasi-espèces	4,2
Immobilier	0,7
Énergie	0,7
Services aux consommateurs	0,1
Autres	0,3

Croissance d'une somme de 10 000 $ (depuis la création du fonds)



CAN Obligations de sociétés VPI75/100 (SP1)

30 septembre 2026

Renseignements sur le fonds

Au 31 juillet 2026

Principaux titres	%
Gouvernement du Canada 2,75 % 01-jun-2033	7,4
Gouvernement du Canada 3,25 % 01-jun-2035	7,2
Gouvernement du Canada 0,50 % 01-déc-2030	3,9
Royal Bank of Canada 3.57% 09-Dec-2031	3,8
Air Canada 4.63% 15-Aug-2029	3,6
Banque de Montréal 3,54 % 03-mar-2032	2,9
Honda Canada Finance Inc 3.55% 25-Feb-2031	2,8
CAN 97532282	2,7
Gouvernement du Canada 3,00 % 01-jun-2034	2,6
Bank of Nova Scotia 3.62% 30-Jan-2032	2,5
Répartition totale des principaux titres	**39,4**

Au 31 juillet 2026

Caractéristiques du portefeuille	
Écart-type	4,16 %
Rendement du dividende	0,58 %
Rendement à l'échéance	5,34 %
Durée (années)	4,23
Coupon	3,71 %
Cote de crédit moyenne	A+
Capitalisation boursière moyenne (millions)	1 844,7 $

Actifs nets (millions de $)
68,4 $

Cours
10,16 $

Nombre de titres
96

Placement initial minimal
500 $
Un minimum de 500 000 $ en actifs admissibles est requis pour l'application des taux privilégiés.

Codes de fonds

AFA – CLGC029E

FAD^ – CLGC029F

ARC2 – CLGC029R

ARC4 – CLGC029G

Coordonnées

Centre de service à la clientèle

Numéro sans frais:
1 888 252-1847

Site Web de la société:
canadavie.com

Comprendre les rendements

Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
-0,66	**-2,11**	**-1,87**	**-1,70**	**3,22**	**-1,58**	**-**	**0,26**

Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
2,63	**2,05**	**9,60**	**-17,48**	**-1,28**	**-**	**-**	**-**

Fourchette de rendements sur cinq ans (01 juin 2020 - 30 septembre 2026)

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives
-0,11 %	**mai 2025**	**-1,61 %**	**août 2026**	**-1,04 %**	**0,00 %**	**0**	**17**

CAN Obligations de sociétés VPI75/100 (SP1)

30 septembre 2026

Commentaire du fonds T2 2026

Les commentaires et les opinions sont fournis par Gestion de placements Canso ltée.

Commentaires sur les marchés

Le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (la « Réserve fédérale ») a maintenu son taux des fonds fédéraux, et les prévisions trimestrielles de son comité d'établissement des taux ont largement soutenu l'idée une hausse des taux d'ici la fin de l'année afin de freiner l'inflation. Le nouveau président de la Réserve fédérale a commencé son mandat en réduisant considérablement le communiqué publié à l'issue de la réunion d'établissement des taux, supprimant les indications prospectives qui dévoilaient la prochaine intervention de la Réserve fédérale aux marchés. De l'avis du sous-conseiller, cela pourrait accroître la volatilité sur le marché des bons du Trésor américains. Compte tenu des besoins d'emprunt du Trésor américain, toute surprime exigée par les investisseurs pourrait entraîner une détérioration de la situation budgétaire du gouvernement américain.

Les sociétés américaines de très grande envergure investissent dans la construction de centres de données, les semi-conducteurs et le matériel informatique lié aux infrastructures d'intelligence artificielle. De l'avis du sous-conseiller, ces sociétés de grande qualité tirent fortement parti du marché obligataire, ce qui pourrait évincer d'autres emprunteurs, y compris l'État.

La Banque du Canada a maintenu son taux du financement à un jour à 2,25 % en juin. La banque centrale a indiqué que les conditions financières s'étaient assouplies en raison de la hausse des cours boursiers et du resserrement des écarts de taux. L'économie canadienne s'est rapidement redressée après une récession technique au début de l'année. L'activité immobilière a reculé et les investissements des entreprises demeurent faibles en raison de l'incertitude entourant l'Accord Canada–États-Unis–Mexique. De l'avis du sous-conseiller, le refus de l'administration américaine de renouveler l'accord pourrait avoir une incidence sur les décisions d'investissement des entreprises. L'inflation au Canada est élevée, à 2,8 %, en raison de la hausse des prix de l'énergie et des aliments.

Rendement

Air Canada (4,625 %, 2029/08/15) a contribué au rendement du Fonds, car les écarts de taux se sont resserrés d'environ 40 points de base (pb). Avis Budget Car Rental LLC (8,25 %, 2030/01/15) a également favorisé le rendement, car les écarts de taux se sont resserrés d'environ 108 pb. Bird Construction Inc. a contribué au rendement, l'action s'étant appréciée au cours du trimestre.

Certaines obligations à rendement élevé ont contribué au rendement, car les écarts de taux se sont resserrés au cours du trimestre.

The Hertz Corp. (12,625 %, 07/2029/2015), une obligation garantie de premier rang, a nui au rendement en raison du pessimisme. The Hertz Corp. (8 %, paiement en nature, 2029/07/15), une obligation convertible de deuxième rang, a compromis le rendement dans le même contexte de pessimisme. The Hertz Corp. (5 %, 2029/12/01), une obligation non garantie, a également entravé le rendement en raison du pessimisme du marché.

CAN Obligations de sociétés VPI75/100 (SP1)

30 septembre 2026

Hertz Global Holdings Inc. a miné le rendement, car l'émetteur a de la difficulté à mettre en œuvre ses plans visant à améliorer ses activités et à mieux contrôler les coûts. La sous-pondération relative des obligations à long terme a également nui au rendement, car les taux ont chuté au cours du trimestre.

Activité du portefeuille

Le sous-conseiller a ajouté Alphabet Inc. (4 %, 2033/05/15) en participant à la première émission d'obligations feuille d'érable de la société, à un écart de taux d'environ 60 pb. Il a également ajouté une obligation de WTH Car Rental ULC, série 2026-1, catégorie A (3,665 %, 2029/08/20), à un écart d'environ 85 pb. Le sous-conseiller a accru la pondération de la Banque de Montréal (3,539 %, 2032/03/03) dans le cadre de l'émission de nouvelles obligations de la Banque en février 2026.

L'obligation de Spirit AeroSystems Holdings Inc. (3,85 %, 2026/06/15) est arrivée à échéance au cours du trimestre. Le sous-conseiller a réduit la position de la Fiducie du Canada pour l'habitation (3,45 %, 02035/03/15) afin de financer les achats et celle de The Hertz Corp. (8 %, paiement en nature, 2029/07/15) à un cours supérieur à sa valeur nominale.

Perspectives

Comme les écarts de taux se situent à l'intérieur des moyennes historiques, le sous-conseiller continue de positionner le Fonds de façon prudente, en investissant massivement dans des titres notés AAA/AA. Ces titres comprennent des obligations du gouvernement du Canada, des titres adossés à des créances hypothécaires émis aux termes de la Loi nationale sur l'habitation, des obligations couvertes de banques et des obligations de sociétés de grande qualité. Le Fonds conserve une pondération plus faible dans les titres notés BB et moins, ainsi que dans les titres non notés. La duration du portefeuille est demeurée stable et plus courte que celle de l'indice de référence.

CAN Obligations de sociétés VPI75/100 (SP1)

30 septembre 2026

Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 30 juin 2026.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 30 juin 2026. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

CAN Obligations de sociétés VPI75/100 (SP1)

30 septembre 2026

* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

^L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

†Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., ‡Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.